

Liasse

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :		SARL 3D AUTOMOBILES												1 2							
Adresse de l'entreprise :		ZA Penaye Route départementale 32C 01300 CHAZEY BONS												Durée de l'exercice précédent *		1 2					
Numéro SIRET *		4 9 1 9 5 5 0 1 9 0 0 0 1 4												Néant ☐ *							
														Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 4					
														Bout		Amortissements, provisions		Net			
														1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB												AC						
		Frais de développement *	CX												CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF												AG						
		Fonds commercial (1)	AH												AI		30 000				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ												AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL												AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terminis	AN												AO						
		Constructions	AP												AQ		780				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR												AS		67 890				
		Autres immobilisations corporelles	AT												AU		11 112				
		Immobilisations en cours	AV												AW		21 410				
		Avances et acomptes	AX												AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS												CT						
		Autres participations	CU												CV						
		Créances rattachées à des participations	BB												BC						
Autres titres immobilisés		BD												BE		441					
Prêts		BF												BG							
Autres immobilisations financières *		BH												BI		4 097					
TOTAL (II)		BJ												BK		79 783		199 769			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL												BM						
		En cours de production de biens	BN												BO						
		En cours de production de services	BP												BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR												BS						
		Marchandises	BT												BU		193 256				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV												BW						
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX												BY		315				
		Autres créances (3)	BZ												CA		162 915				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD												CE						
	DIVERS	Disponibilités	CF												CG		344 827				
		Charges constatées d'avance (3)*	CH												CI		857				
		TOTAL (III)	CJ												CK		315				
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW																	
			Frais de remboursement des obligations (V)	CM																	
Écarts de conversion actif * (VI)	CN																				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO												1A		80 097		931 712				
Renvois : (1) Dont droit au bail :														(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :												Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		SARL 3D AUTOMOBILES		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 137 500)	DA	137 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 750		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	408 039		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	82 740		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	642 028	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	62 616		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	114 059		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 000		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	64 521		
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 040		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	449		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	289 684		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	931 712		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	289 684			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Annexes**SARL 3D AUTOMOBILES****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/05/2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 931 712,46 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 82 739,67 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL 3D AUTOMOBILES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/05/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 30 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	30 000		30 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	30 000		30 000	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 279 552

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	30 200		200	30 000
Immobilisations corporelles	168 661	78 964	2 611	245 014
Immobilisations financières	4 538			4 538
TOTAL	203 399	78 964	2 811	279 552

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 79 783

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	200		200	
Immobilisations corporelles	56 771	25 617	2 606	79 783
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	56 971	25 617	2 806	79 783

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	30 000	0	30 000	Non amortiss.
Instal.agenc.constr.autrui	780	780	0	de 5 à 10 ans
Matériels & outillages	133 152	67 890	65 262	de 3 à 5 ans
Install.agenc.divers	82 166	8 759	73 407	de 3 à 10 ans
Matériel bureau & informatique	7 506	2 353	5 153	de 3 à 5 ans
Immob. corp. en cours	21 410	0	21 410	Non amortiss.
TOTAL	275 014	79 783	195 231	

SARL 3D AUTOMOBILES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/05/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 198 272**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 097		4 097
Actif circulant & charges d'avance	194 175	194 175	
TOTAL	198 272	194 175	4 097

3.4 - Provisions pour dépréciation = 315

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	506				315
Comptes financiers					
Total	506				315

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 000

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 000
Disponibilités	
TOTAL	1 000

3.6 - Charges constatées d'avance = 857

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL 3D AUTOMOBILES**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/05/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 137 500**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	150	916,67	137 501
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	150	916,67	137 500

4.2 - Etat des dettes = 281 684

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	62 616	62 616		
Dettes financières diverses	114 059	114 059		
Fournisseurs	64 521	64 521		
Dettes fiscales & sociales	40 040	40 040		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	449	449		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	281 684	281 684		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 12 306

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 969
Dettes fiscales & sociales	9 338
Autres dettes	
TOTAL	12 306

SARL 3D AUTOMOBILES**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/05/2025

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 227 645**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	957 286	77,98 %
Production de travaux	67	0,01 %
Prestations de services	265 843	21,65 %
Produits des activités annexes	4 449	0,36 %
TOTAL	1 227 645	100,00 %

SARL 3D AUTOMOBILES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/05/2025

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers	4	
Apprentis sous contrat	2	
TOTAL	7	0

SARL 3D AUTOMOBILES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 07/05/2025

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 000

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	1 000
Etat produits à recevoir(4487000000)	1 000
TOTAL	1 000

8.2 - Charges constatées d'avance = 857

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	857
TOTAL	857

8.3 - Charges à payer = 12 306

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 969
Fournisseurs fact.non parvenue(4081000000)	2 969
Dettes fiscales et sociales :	9 338
Prov pour congés à payer(4282000000)	7 895
Chges sociales sur congés(4382000000)	1 443
TOTAL	12 306

3D AUTOMOBILES

Société à responsabilité limitée au capital de 137 500 Euros
Siège social : ZA Penaye Route Départementale 32C - 01300 CHAZEY BONS
491 955 019 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE **DU 30 JUIN 2025**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 82 739,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	82 739,67 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 149,21 euros par part	22 382,00 euros
Le solde	60 357,67 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 468 396,55 euros.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 22 382 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 :
17 000,00 euros, soit 113,33 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 000,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2022 :
17 525,00 euros, soit 116,83 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 525,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2023 :
18 980,00 euros, soit 126,53 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 18 980,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

